

III. THÉORIE THÉOLOGIQUE DE L'ÉCOUTE FIDÈLE : SAINT PAUL

Les problématiques de l'écoute les plus anciennement établies appartiennent, outre à la philosophie, à la théologie chrétienne. C'est de ce côté-ci que nous allons nous tourner pour aborder notre théorisation de l'écoute musicale.

1 – PRÉCISIONS

Précisons d'emblée notre orientation : nous ne soutenons nullement que l'écoute musicale serait une sorte d'ersatz (une sécularisation par exemple) de l'écoute *fidèle*^a. À l'inverse, nous soutiendrions que la pensée théologique, plus ou moins consciemment, adopte l'écoute musicale comme paradigme, qu'elle théorise plus ou moins explicitement son écoute fidèle sur le modèle d'une écoute artistiquement pratiquée.

En un certain sens, notre hypothèse de travail sera que la théorie de l'écoute fidèle, depuis longtemps, a été la forme de théorisation de cette écoute que la musique a porté à incandescence; ou encore : si la musique est bien l'art de l'écoute, c'est-à-dire porte ce qu'écouter veut dire à son intensité maximale (à la fois sensible et intelligible), alors théoriser l'écoute (en ayant la musique comme horizon) a pris pendant longtemps la forme, déplacée et déroutée, d'une théorie de l'écoute fidèle.

À nous, contemporains, de retourner la chose : de théoriser l'écoute musicale (sans recours à une transcendance) en nous instruisant du discours théorique de la théologie chrétienne en matière d'écoute fidèle, conçue comme pré-théorisation.

Si notre propos se déclare ainsi clairement propos d'athée (matérialisme d'immanence radicale), il ne faut cependant y voir nul mépris pour le propos chrétien, et pour sa pensée propre : un athée, s'il ne relève pas d'un matérialisme primaire, ne peut que se réjouir de rencontrer des croyants intelligents et convaincus, tout de même que pour Spinoza, un homme libre

A. *Fidèle* renvoie ici à *foi* (*fidèle* : qui garde la foi) plutôt qu'à *fidélité*.

ne peut que se réjouir de rencontrer d'autres hommes libres : la liberté d'esprit n'est pas jalouse, et toute jalousie relève d'une servitude (volontaire).

2 – « LA FOI VIENT DE L'ÉCOUTE. »

Nous examinerons ici un passage, très fameux, de l'épître aux Romains de Saint Paul (Rm 10, 13-18), classiquement identifié par la maxime, venu de la Vulgate, « *Fides ex auditu* » et que l'on traduira ici par : « *La foi vient de l'écoute.* »

Que dit ce texte ? Partons d'une traduction canonique¹ :

« **13.** “Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.”² **14.** Mais comment l'invoquer sans d'abord croire [επιστευσαν] en lui ? Et comment croire [πιστευσουσιν] sans d'abord l'entendre [ηκουσαν] ? Et comment entendre [ακουσουσιν] sans prédicateur ? **15.** Et comment prêcher sans être d'abord envoyé ? selon le mot de l'Écriture : « *Qu'ils sont beaux les pieds des messagers de bonnes nouvelles !* »^a **16.** Mais tous n'ont pas obéi [υπηκοουσαν] à la Bonne Nouvelle. Car Isaïe l'a dit : « *Seigneur, qui a cru [επιστευσεν] à notre prédication [ακοη] ?* »^b **17.** Ainsi la foi [πιστις] naît de la prédication [ακοη] et de cette prédication [ακοη] la parole du Christ est l'instrument. **18.** Or je demande : n'auraient-ils pas entendu [ηκουσαν] ?»

Remarque philologique

Le texte balance entre deux termes, ici *croire* et *entendre* (décalqués du latin *credere* et *audire*), qui traduisent de manière imprécise la polarité grecque originale de la *pistis* (πιστις – foi) et de l'*akoē* (ακοη – écoute), et qui vont s'articuler dans l'énoncé central : *αρα η πιστις εξ ακοης* (“*ara è pistis ex akoēs*” – *Ergo fides ex auditu* – « Donc la foi vient de l'écoute »).

On doit remarquer, à ce titre, qu'en grec l'*obéissance υπακοή* (*upakoē*) dont il est question (verset 16) en français et en latin (*obedient*) s'inscrit comme corrélat de l'écoute (*akoē*) : obéir, c'est (bien) écouter.

Je propose de librement retraduire notre passage ainsi :

A. Es. 52,7 : « *Comme ils sont bienvenus les pas du messager qui nous met à l'écoute de la paix et du salut.* »

B. Es. 52,15 – 53,1 : « *Des foules de nations vont être émerveillées, des rois vont rester bouche close, car ils voient ce qui ne leur avait pas été raconté, et ils observent ce qu'ils n'avaient pas entendu dire. Qui donc a cru à ce que nous avons entendu dire ?* »

13. « Quiconque priera le nom du Seigneur sera sauvé. »

14. Mais comment prier celui en qui on n'a pas foi ? Et comment avoir foi sans d'abord (l') écouter ? Et comment écouter si personne ne prêche ?

15. Et comment prêcher si l'on n'a pas d'abord été envoyé ? selon le mot de l'Écriture : « *Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles.* »

16. Mais tous n'ont pas écouté la Bonne nouvelle. Car Isaïe l'a dit : « *Seigneur, qui a eu foi en nous écoutant?* »

17. Donc la foi vient de l'écoute, et l'écoute passe par la parole du Christ.

18. Pourtant je demande : est-ce qu'ils n'ont pas écouté ?

3 – UN ENCHAÎNEMENT ÉTONNANT

Ce texte est tout à fait remarquable.

Formellement d'abord. Il enchaîne six catégories – le *salut*, la *prière*, la *foi*, l'écoute, la *prédication* et l'envoi (ou la *mission*) – selon cinq conséctions (*salut/prière*, *prière/foi*, *foi/écoute*, *écoute/prédication*, *prédication/envoi*) assurée par une même question ($\pi\omega\varsigma$ – *quomodo* – *comment*), agissant à quatre reprises :

- Comment une *prière* existerait-elle s'il n'existe pas de *foi* ?
- Comment une *foi* existerait-elle s'il n'existe pas d'*écoute* ?
- Comment une *écoute* existerait-elle s'il n'existe pas de *prédication* ?
- Comment une *prédication* existerait-elle s'il n'existe pas de *mission* ?

Sur le fond ensuite. Ce texte s'appuie sur la conviction, mainte fois affirmée par St Paul, que le salut vient de la foi. Paul y ajoute ici une nouvelle conviction (qu'il va argumenter) : la foi vient de l'écoute. D'où la question (dont on pressent l'enjeu pour Paul) : « Mais alors, cette écoute, qui est condition de la foi donc du salut, d'où vient elle ? »

L'analogie avec notre propos est patente : si la musique comme art « vient » de l'œuvre et si l'œuvre « vient » de l'écoute, d'où « vient » alors cette écoute ?

Tel est donc l'enjeu : si la logique subjective du salut procède d'une foi procédant elle-même d'une écoute, quel est l'amont d'une telle écoute, quelles en sont les conditions constitutantes ?

Pour traiter ce point, Paul va :

- remonter de l'*écoute* à la *prédication* (14), puis de la *prédication* à la *mission* (15) ;
- introduire « entre » *salut* et *foi* le jeu de la *prière* (13) : le salut vient de la foi *via la prière*^A,
- installer en maillon central de tout cet enchaînement l'articulation directe *foi-écoute* : « La foi vient de l'*écoute* » (17).

En première approche, son raisonnement est le suivant :

- La prière ouvre au salut.
- Mais la prière suppose la foi,
- et la foi présuppose l'*écoute*,
- comme l'*écoute* présuppose la *prédication*,
- et la *prédication* présuppose la *mission*.

Ce faisant, St Paul configure un enchaînement logique qui, à quatre reprises, remonte de manière identique d'une existence à sa condition de possibilité :

mission ← prédication ← écoute ← foi ← prière [→ salut]

4 – DES CONDITIONS SUFFISANTES ?

Le texte, cependant, ne se satisfait pas d'une telle « induction » (s'il y a foi, c'est qu'il y a eu écoute...) : pour Paul en effet, l'enjeu subjectif tient au salut ; le salut occupe donc subjectivement une position de résultat, non de point de départ d'une inférence logique.

D'où que Paul ne s'arrête pas à un examen *inductif* des conditions *nécessaires* du salut, mais se demande si ces conditions nécessaires sont également *suffisantes* en sorte d'évaluer un parcours *déductif* circulant cette fois à l'envers de la *mission* jusqu'au *salut* :

{mission → prédication → écoute → foi → prière → salut} ?

Thomas d'Aquin, commentant ce texte,³ dégage très clairement cette problématique générale :

« <L'Apôtre> expose l'ordre selon lequel chacun est appelé au salut, qui procède de la foi. Et à cet effet, il fait deux choses : A) Il commence par montrer que ce qui, dans cet ordre, vient en second lieu, ne peut exister sans ce qui précède.

A. Le salut vient de la prière et la prière vient de la foi.

III. THÉORIE THÉOLOGIQUE DE L'ÉCOUTE FIDÈLE : SAINT PAUL

B) Puis, que ce qui a été fait d'abord ne suppose pas nécessairement ce qui vient en second lieu.»⁴

La question est donc : selon quelle logique subjective les différentes conditions nécessaires au salut peuvent-elles s'avérer suffisantes ?

Comment en particulier retourner l'énoncé du début : « Pas de foi sans écoute ! » (verset 14 : « Comment avoir la foi sans avoir écouté ? ») en celui qui sert de clef de voûte à ce passage : « La foi vient de l'écoute » (verset 17) si l'on veut bien admettre que ce dernier énoncé^a ne répète pas le premier (« pas de foi sans écoute préalable ! ») mais le renverse (« l'écoute génère la foi ») ?

5 – UN PIVOTEMENT AUTOUR DE LA FOI

Ce renversement est souligné du « donc » (« *ergo* ») qui l'introduit comme nouvelle inférence; sa nouveauté se condense alors dans le « ex » qui cheville *foi* et *écoute* si on entend bien cette particule comme désignant une manifestation, une expression, une épiphanie plutôt que la production d'un nouveau terme : en vérité la foi est l'épiphanie de l'écoute.

Autrement dit, ce retournement de la charnière centrale des cinq inférences suppose en fait son repli en une intimité spécifique de l'écoute et de la foi.

Ceci ne peut se concevoir que si le terme « *foi* » dispose ici d'un statut particulier : le terme « *foi* », par-delà son occurrence locale comme maillon particulier dans une chaîne d'inférences, y dispose également d'un statut global; ou encore : la foi est simultanément une des six catégories, localement située entre *écoute* et *prière*, et l'enveloppe globale de cette dynamique subjective.

Karl Barth, commentant ce même passage⁵, thématise à ce titre la foi comme connaissance cachée soutenant de part en part le procès subjectif comme subjectivation *fidèle* :

« Ce cri même de l'homme [...] ne s'élèverait pas s'il n'avait pas, de Dieu, une connaissance invisible, qui a lieu au-delà de toutes les réalités perceptibles, mais comme leur prémissse à elles toutes, prémissse donnée en Dieu. Cette connaissance de Dieu, cependant, dans son état entièrement caché, c'est la foi; cette connaissance présuppose une audition, également cachée, une annonce, également

A. Αρα η πιστις εξ ακοης – *Ergo fides ex auditu* – Donc la foi vient de l'écoute !

I. L'ŒUVRE MUSICALE ET SON ÉCOUTE

cachée, un envoi, également caché, de l'annonciateur. En un mot, elle présuppose la possibilité, non, la réalité de l'Église cachée de Jacob, Église dont l'oreille entend la Parole de Dieu et dont la bouche prononce la Parole de Dieu. »⁶

De même Thomas d'Aquin, commentant le verset 14a, précise que la prière, pour ouvrir au salut, doit être une prière nourrie de la foi, une prière fidèle :

« <L'Apôtre> dit : Comment donc invoqueront-ils Celui en qui ils n'ont pas cru? Comme s'il disait : Sans aucun doute, l'invocation ne peut procurer le salut, à moins que la foi ne précède. »⁷

Ainsi la foi n'est pas seulement ce qui motive et génère la prière (foi → prière) mais également ce qui la nourrit (foi → prière fidèle) : de même que la foi était déjà là, « cachée » au sein de l'écoute, de même elle est toujours là, agissante au cœur de la prière.

Luther pour sa part insiste dans ses commentaires⁸ sur le fait que la foi opère déjà bien en amont puisqu'il n'est de prédication suscitant une écoute fidèle que d'une prédication elle-même fidèle :

« Or, comment entendront-ils, si personne ne prêche? et même s'ils prétendent écouter, ce n'est que vaine présomption, s'ils n'entendent pas de vrais prédateurs, car ce n'est pas entendre que d'entendre de faux docteurs; ils entendent et n'entendent pas, ils ont des oreilles mais ce n'est pas pour entendre : [ce ne sont] pas des oreilles d'auditeur.^a »

6 – UNE TORSION INTERNE

Ainsi la foi se trouve dotée d'un statut en torsion interne puisqu'elle est prise simultanément

- comme un des six termes (le quatrième), maillon pris comme les autres dans l'ordre d'un enchaînement;
- comme une condition globale pour qu'enchaînement adéquat il y ait bien, comme un principe global de circulation fidèle entre les termes.

7 – DEUX OPÉRATIONS

Résumons où nous en sommes.

A. (*aures*) *auditionis* : des oreilles faites pour entendre (littéralement : *des oreilles d'audition*).

III. THÉORIE THÉOLOGIQUE DE L'ÉCOUTE FIDÈLE : SAINT PAUL

Pour passer des conditions nécessaires du salut à d'éventuelles conditions suffisantes, Paul procède à une double opération :

- examiner dans quelles conditions il est possible de retourner les inductions logiques en inférences subjectives ;
- doter ce faisant la foi d'un statut spécifique, en torsion intérieure local/global de sa contribution à ce procès subjectif.
- Formellement décrit, le retournement de

mission ← prédication ← *écoute* ← *foi* ← prière [→ salut]

en

mission → prédication → *écoute* → *foi* → prière → salut

tend à replier le maillon central

écoute ↔ *foi*

ce qui suppose une foi dotée d'une torsion interne.

8 – D'UNE INDUCTION LOGIQUE À UNE INFÉRENCE SUBJECTIVE

Voyons maintenant comment Paul réalise la première de ces deux opérations : comment il examine le caractère ou non suffisant des différentes conditions nécessaires.

Reprendons pour cela notre texte, étape par étape. Pour faciliter notre examen, partageons le texte en deux colonnes en distinguant ce qui identifie des conditions nécessaires (induction logique) et ce qui interroge leur caractère suffisant (inférence subjective), et inscrivons dans chaque cas l'enchaînement particulier dont il est alors question.

verset	Conditions	
	nécessaires	suffisantes
13		“Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.” [Joël] <i>prière</i> → <i>salut</i>
14a	Mais comment prier celui en qui on n'a pas foi ? <i>foi</i> ← <i>prière</i>	
14b	Et comment avoir foi sans d'abord (l') écouter ? <i>écoute</i> ← <i>foi</i>	

I. L'ŒUVRE MUSICALE ET SON ÉCOUTE

14c	Et comment écouter si personne ne prêche ? <i>prédication ← écoute</i>	
15a	Et comment prêcher si l'on n'a pas d'abord été envoyé ? <i>mission ← prédication</i>	
15b		selon le mot de l'Écriture : "Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles." [puis : "La prédication nous met à l'écoute."] [<i>prédication → écoute</i>] ¹
16a		Mais tous n'ont pas écouté la Bonne nouvelle. <i>non-[prédication → écoute]</i> ²
16b		Car Isaïe l'a dit : "Seigneur, qui a eu foi en nous écoutant ?" [Isaïe] <i>non-[écoute → foi]</i> ³
17a		Donc la foi vient de l'écoute, <i>écoute → foi</i>
17b		et l'écoute de la parole du Christ. <i>prédication → écoute</i>

1. Ce résultat découle donc de la suite (non explicitée par St Paul) de la citation : « le messager nous met à l'écoute... »
 2. Au sens : la prédication ne garantit pas l'écoute.
 3. Au sens : l'écoute ne garantit pas la foi.

Les versets 14-15a déplient l'enchaînement inductif de départ, en sa forme quasi-complète^a :

mission ← prédication ← écoute ← foi ← prière

Son retournement passe par l'examen des cinq points suivants :

1. *mission → prédication ?*
2. *prédication → écoute ?*
3. *écoute → foi ?*
4. *foi → prière ?*
5. *prière → salut ?*

Paul les aborde dans cet ordre : 5-2-3, sans expliciter 4 et 1. Voyons comment.

A. Il n'y manque que *prière ← salut* qu'on peut ici considérer comme un acquis.

5. Prière → salut ?

Dès son entame, le texte examine positivement cette cinquième inférence sous l'autorité du prophète Joël, ce que Thomas d'Aquin commente ainsi :

« <L'Apôtre> expose par ordre cinq choses, en commençant par l'invocation, à la suite de laquelle, selon l'autorité du prophète, vient le salut. »⁹

Rappelons que pour Thomas d'Aquin, la seule prière ouvrant au salut est une prière nourrie de foi^a, une prière *fidèle*, et formalisons ce point d'un parenthésage approprié :

(foi → prière) → salut^b

2. Prédication → écoute ?

Paul examine plus loin la seconde inférence pour aboutir à une conclusion partagée : certes (15b) Isaïe suggère sa validité (ce point n'est pas entièrement explicite dans la citation retenue mais il est clairement énoncé dans la suite immédiate du texte d'Isaïe^c) mais force est cependant de constater (16a) que tous n'ont pas su écouter la prédication. Il y a donc une possibilité attestée que la prédication se perde dans le vide, possibilité que St Thomas commente ainsi :

« Quand <l'Apôtre> dit : Mais tous n'obéissent pas à l'Évangile, <l'Apôtre> montre que ce qui précède n'a pas toujours de suite. Car, bien qu'il ne puisse pas arriver que l'on croie sans avoir entendu celui qui prêche, cependant tous ceux qui écoutent celui qui prêche ne croient pas, et voilà pourquoi <l'Apôtre> ajoute : Mais tous n'obéissent pas à l'Évangile. Il s'exprime ainsi pour montrer que la parole extérieure de celui qui parle n'est pas la cause suffisante de la foi. »¹⁰

Formalisons ainsi cette possibilité que la prédication ne débouche pas sur une écoute véritable :

prédication ⊥ écoute

A. « <L'Apôtre> dit : Comment donc invoqueront-ils Celui en qui ils n'ont pas cru? Comme s'il disait : Sans aucun doute, l'invocation ne peut procurer le salut, à moins que la foi ne précède. »

B. C'est le couplage d'une prière à une foi qui ouvre au salut : la prière n'est pas détachable de la foi qui l'a suscitée; la seule prière ouvrant au salut est une prière *fidèle*.

C. « Comme ils sont bienvenus les pas du messager qui nous met à l'écoute de la paix et du salut. »

Pour que la prédication suscite une écoute devenant fidèle, il faut donc qu'intervienne la Grâce, donatrice essentiellement de la foi, si bien que la foi (donnée, et non pas obtenue comme résultat de causes répertoriées) est toujours déjà là dans l'écoute pertinente de la prédication.

Formalisons ceci par un parenthésage approprié : on a

prédication → (écoute → foi)^a

Au total, la prédication ouvre donc à une bifurcation, qu'on diagrammatisera ainsi :



3. Écoute → foi ?

Paul traite ensuite de la troisième inférence en convoquant à nouveau Isaïe (16b), lequel, en indiquant que toute écoute ne garantit pas la foi, réfute l'inférence en question.

Formalisons ainsi cette possibilité que l'écoute ne soit pas couplée à la foi :

écoute ⊥ foi

On a déjà vu cependant que Paul fait de cette inférence écoute → foi la pièce centrale de son dispositif. Il nous faut donc considérer que l'écoute, comme la prédication, ouvre à une bifurcation :



A. La prédication ne met en branle de véritable procès subjectif que si l'écoute de cette prédication est déjà associée à une foi, la prédication (elle-même fidèle) ne génère d'écoute que fidèle (sinon, ce n'est pas vraiment écouter cette prédication).

4. Foi → prière ?

Paul n'explique pas la quatrième inférence. St Augustin le fait pour lui dans deux commentaires du verset 14 :

« *La foi est la source de la prière et le ruisseau ne peut couler si la source est à sec.* »¹¹

« *C'est la foi qui prie, mais la foi a été donnée quand on ne priait pas et sans elle on ne pourrait prier.* »¹²

Ainsi, l'acte même de la foi est de prier : pas de foi qui ne prie !

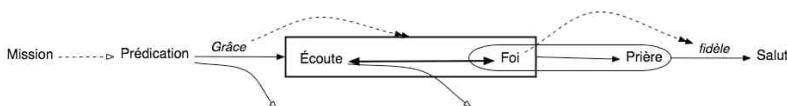
1. Mission → prédication ?

Reste enfin la première inférence qui, dans le texte de Paul, reste en blanc. St Augustin commentant ce passage¹³ s'en charge, il est vrai dans le cadre général d'un flot un peu trop harmonieux circulant de la mission de départ au salut du fidèle :

« *On a donc envoyé des prédicateurs, ils ont annoncé le Christ, et les peuples les ont entendus parler de lui : en entendant ils ont cru, et en croyant ils l'ont invoqué.* »¹⁴

9 – UN DIAGRAMME GLOBAL

Résumons l'ensemble de ces points (soutenus par Paul et ses commentateurs) dans le diagramme suivant :



Parachevons cet examen de quelques remarques générales qui vont nous guider dans une transposition de cette problématisation théologique à notre propos musical.

Trois sujets...

Remarquons d'abord que l'enchaînement paulinien mobilise implicitement trois sujets différents :

I. L'ŒUVRE MUSICALE ET SON ÉCOUTE

- le sujet *missionnant* (Dieu) ;
- le sujet missionné et *prédicant* (le préicateur) ;
- le sujet *prédiqué* et *fidèle* (le chrétien quelconque).

L'ensemble de la dynamique d'écoute repose sur une origine transcente-dante (« la mission » fixée par le sujet transcendant) et vise une cible transcente-dante : le « salut » comme incorporation au Créateur.

Notre conception de la musique, par contre, économise une telle transcen-dance^a et va assumer une stricte et absolue immanence d'un bout à l'autre du processus subjectif d'écoute.

Statut spécial de la foi

La foi, on l'a vu, est ici dotée d'un statut spécial parmi les six termes enchaînés : à la fois local et global.

Ceci tient à son couplage singulier à un terme *en plus* : la Grâce. L'essence de la Grâce est en effet le don de la foi, et ce don n'est autre que le don même de la subjectivation, du moteur donc de tous nos enchaînements. C'est en ce sens que chacun des maillons doit être dit *fidèle* : il n'est de procès subjectif conduisant au salut que d'une prédication *fidèle*, d'une écoute *fidèle*, d'un prière *fidèle*.

Ce point est pour nous musiciens d'un intérêt immédiat. On soutiendra que l'analogon en musique de la *foi* paulinienne est l'*intension* à l'œuvre, et il va apparaître clairement que cette *intension* musicale à l'œuvre joue, dans le processus d'écoute musicale, un rôle à la fois local (lors du moment-faveur) et global (puisque l'œuvre est à l'œuvre globalement – d'un bout à l'autre de l'œuvre – même si elle n'apparaît qu'à partir d'un moment particulier d'écoute). Et ce n'est pas un hasard si le moment où l'écoute s'arrime à l'*intension* sera ici nommé *moment-faveur* : la *faveur* musicale d'un tel moment constitue une *grâce* musicale immanente^b.

A. Un matérialiste est quelqu'un qui ne se raconte pas d'histoires (Althusser).

B. Répétons-le : qu'il y ait du donné et du don n'induit nullement qu'il y faille pour autant un donateur. Et, tout de même, la prise en compte d'un « il y a ceci ou cela » n'impose nullement l'imagination d'une provenance à cet « il y a », moins encore sous la forme anthropomorphique d'un Créateur.

Un nom propre

Donnons un tour supplémentaire au statut du mot *foi* dans cette conception paulinienne.

On est, je crois, en droit de tenir que finalement le mot *foi* opère ici comme un nom propre : il nomme une existence spécifique et entreprend de la circonscrire plutôt que de la définir. Il la nomme en sorte d'examiner son régime d'existence propre : ses consécutives, ses disjonctions, ses conditions d'existence, etc.

Ce qui indexe subjectivement cette opération de nomination *propre* tient à la double fonction en torsion interne (local/global) du mot *foi*. Soit l'idée que nommer la singularité de la chose se fait en épingleant sa torsion interne.

La transposition de ce point dans notre propre espace musical de pensée est immédiate : si *foi* équivaut à *intension*, c'est parce que *intension* se trouve étroitement couplé au nom propre *Musique* s'il est vrai que ce que nous nommons ici *intension* à l'œuvre, c'est très exactement la *musique* qui se trouve à l'œuvre. De même donc que *Musique* nommait (en torsion intérieure) le global du monde-*Musique* et sa région (générique) proprement artistique (faite d'œuvres et non plus seulement de pièces), de même *intension* nommera (en torsion intérieure) ce qui spécifie les œuvres de musique comme région musicale spécifique et ce qui identifie en elle la spécificité de leur subjectivation (c'est-à-dire la manière dont leur objectivité de morceau de musique est traversée, commandée par un projet qui leur est propre).

Intension est donc une sorte d'introjection métonymique de *Musique*.

Diagramme de l'écoute musicale

La transposition en musique de ces catégories théologiques peut se faire conformément au diagramme suivant :



De même qu'on peut d'abord remonter de l'existence d'une Forme écoute à processus d'écoute qui l'a constituée puis à l'œuvre qui organise ce processus et enfin à la musique qui enveloppe l'ensemble, on peut ensuite induire – sous certaines conditions – le parcours inverse, en tenant

compte de ce que la faveur d'une écoute est étroitement corrélée à l'apparition de l'*intension* qui dynamise intérieurement l'œuvre et que, ce qu'on appelle l'*inspect* (ou Forme intérieure) est engendré par le suivi d'un fil d'écoute du point précisément de l'*intension* que l'œuvre a délivrée lors du moment-faveur.

10 – LA CIRCULATION D'UNE PLACE VIDE

Dernière remarque, formelle, d'une grande importance pour une formalisation de l'écoute musicale : chacun des quatre « comment » (*quomodo*) que Paul enchaîne (versets 14-15) repose sur un raisonnement par l'absurde. En effet « comment prier si l'on n'a pas la foi en qui l'on prie ? » condense l'enchaînement suivant :

- s'il y a bien *prière*,
- comme il ne peut y avoir *prière* sans *foi*,
- c'est donc qu'il y a eu *foi*.

L'enchaînement {B [*foi*] ← A [*prière*]} se formalise ainsi :

- $\exists A$
- non-B →
- non-A →
- $\exists B$

Comme tout raisonnement par l'absurde, cette inférence repose donc sur l'hypothèse transitoire d'un absentement (ici de B) : on fait comme s'il n'y avait pas B pour mieux en déduire qu'il y a bien finalement B. Ou encore : on crée temporairement un vide (de B) pour mieux ensuite le remplir (d'une foi); on suppose qu'en amont de A (=*prière*), il n'y a qu'une place vide (non-B) et on en déduit que cette place, en vérité, n'est pas vide mais occupée par B (=*foi*).

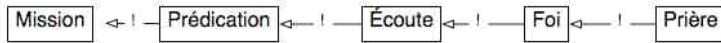
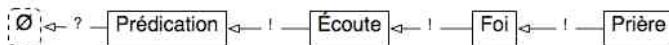
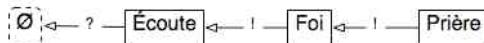
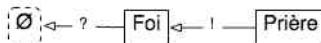
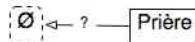
Le raisonnement par l'absurde opère par la fiction (« comme si ») du vide d'une place qu'il s'agit de correctement occuper, par la fiction donc d'un absentement.^A

Le moteur logique de cette fiction particulière réside bien sûr dans le principe du tiers exclu : l'alternative se réduit à B ou non-B.

A. Arpad Szabo attire notre attention sur le fait que le premier raisonnement par l'absurde identifiable se trouve chez Parménide et qu'un tel type de raisonnement apagogique est au principe de l'invention par les Grecs de la démonstration mathématique (on y reviendra en III. II. 3).

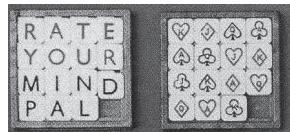
III. THÉORIE THÉOLOGIQUE DE L'ÉCOUTE FIDÈLE : SAINT PAUL

Paul répète quatre fois cette opération, remontant de proche en proche par déplacement progressif d'une case vide venant indexer une place à occuper :

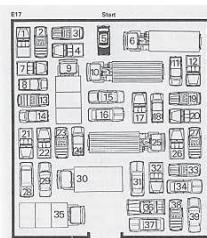


11 – UN TAQUIN

On a là la constitution de ce qu'on appelle communément un taquin ou pousse-pousse, du type par exemple de ceux-ci :



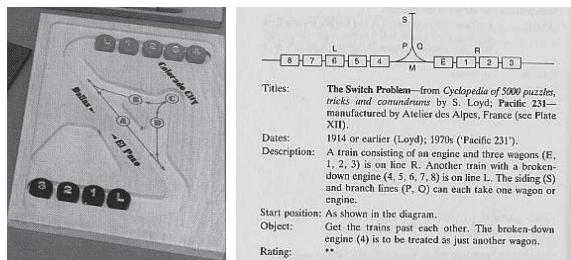
parfois traité comme problème de parking :



I. L'ŒUVRE MUSICALE ET SON ÉCOUTE

Comment sortir la voiture n° 5 du parking par déplacement adéquat des autres véhicules?

mais qui peut également prendre une forme plus linéaire et plus adaptée au «taquin de St Paul» : celle d'un croisement sur une voix ferrée



Titles: The Switch Problem—from *Cyclopedia of 5000 puzzles, riddles and conundrums* by S. Loyd; Pacific 231—manufactured by Atelier des Alpes, France (see Plate XII).

Dates: 1914 or earlier (Loyd); 1970 (Pacific 231).

Description: A train consisting of an engine and three wagons (E, 1, 2, 3) is on line R. Another train with a broken-down engine (4, 5, 6, 7, 8) is on line L. The siding (S) and branch lines (P, Q) can each take one wagon or engine.

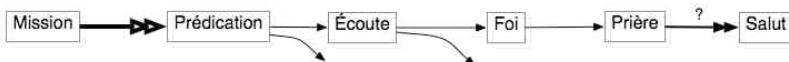
Start position: As shown in the diagram.

Object: Get the trains past each other. The broken-down engine (4) is to be treated as just another wagon.

Rating: **

Comment faire se croiser deux vastes trains circulant en sens inverse sur une même voie quand on ne dispose que d'une brève voie de garage?

En suivant cette métaphore, Paul conçoit un «convoy» de cinq «wagons» mus par une «motrice» (*Mission*) placée en position (arrière) de poussée sur une voie dotée de deux «aiguillages» latéraux (*prédication, écoute*) ouvrant à des «voies de garage» en impasse. L'enjeu de tout ceci est la possibilité même de constituer un tel «convoy» en sorte d'arriver à déplacer (à mettre en mouvement) le dernier «wagon» (*Salut*).



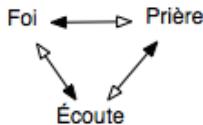
La formalisation de ce type de situations, qui se révèlent dynamisées par le déplacement ordonné d'une case vide¹⁵, va nous mettre sur la piste d'une première formalisation de l'écoute.

12 – UN TOURNIQUET À TROIS PLACES

Simplifions pour cela le dispositif de St Paul à ses trois catégories centrales : celles de *foi*, d'*écoute* et de *prière*.

On peut schématiser leurs relations selon la boucle suivante :

III. THÉORIE THÉOLOGIQUE DE L'ÉCOUTE FIDÈLE : SAINT PAUL



On a déjà vu ci-dessus en quel sens Paul réfléchissait *écoute* ↔ *foi* et *foi* ↔ *prière*. Mais on peut, de même, corrélérer directement *écoute* et *prière* s'il est vrai que prier, c'est en un certain sens écouter (*prière* → *écoute*).

En effet, dans cette optique chrétienne, prier, c'est laisser prier en soi, c'est donc écouter plutôt que parler :

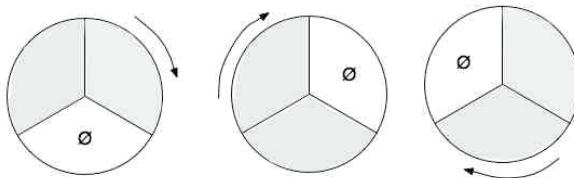
Claudel : «Quand nous prions, c'est Dieu qui s'associe à nous pour prier.»¹⁶
– «Ne prie pas : laisse Dieu prier avec toi.»¹⁷

Kierkegaard : «Dans le vrai rapport de la prière, ce n'est pas Dieu qui entend ce qu'on lui demande, mais l'orant qui continue de prier jusqu'à être lui-même l'entendeur, jusqu'à entendre ce que veut Dieu. La vraie prière ne fait qu'entendre.»¹⁸

Réciproquement, écouter, c'est aussi prier – on n'écoute bien que dans une disposition orante – (*écoute* → *prière*).

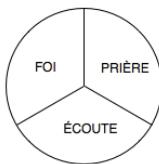
On peut alors formaliser cette boucle selon la figure d'un pousse-pousse.

Imaginons pour cela un taquin – rudimentaire ! – circulaire, à trois places et deux pièces, où les déplacements se font par rotation autour d'un centre :

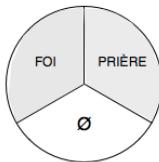


Indexons maintenant les différentes places que peuvent occuper nos deux pièces des mots *Foi*, *Prière* et *Écoute* :

I. L'ŒUVRE MUSICALE ET SON ÉCOUTE

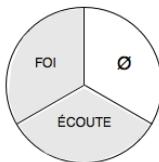


Et partons de cette première disposition :



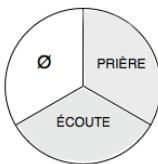
Elle formalise les rapports *foi* ↔ *prière* précédemment commentés (la prière pré suppose la foi, et la foi engendre la prière) en même temps que la question de Paul : mais qu'est-ce que la foi alors pré suppose ?, soit : qu'est-ce qui occupe la case vide du bas ?

On répondra à cette question par un déplacement de la seconde pièce qui va se trouver désormais occuper la position du bas en sorte de générer la nouvelle configuration suivante :



Cette position formalise cette fois les rapports *écoute* ↔ *foi* (la foi pré suppose l'écoute, et l'écoute engendre la foi) en même temps que la question de Paul : mais qu'est-ce que l'écoute pré suppose ?, soit : qu'est-ce qui occupe la case vide de gauche ?

D'où un nouveau déplacement qui conduit à la troisième configuration, formalisation les rapports *prière* ↔ *écoute* :



Si l'on se demande alors : mais qu'est-ce que la prière présuppose ?, on retombe sur notre première position.

Dans ce tourniquet, les pièces tournent dans le sens des aiguilles d'une montre, quand la case vide tourne dans l'autre sens (le sens trigonométrique).



Restons-en là pour le moment : cette formalisation d'une dynamique d'écoute par déplacement d'une case vide dans un taquin à trois places nous servira ultérieurement (I. vii) à formaliser le travail musical de l'écoute après le moment-faveur.

Mais, par-delà ce rapprochement formel (à venir) entre écoutes fidèle et musicale, peut-on d'ores et déjà les comparer sur le fond ?

13 – COMPARAISON ÉCOUTES FIDÈLE/MUSICALE

On peut relever différentes ressemblances (on en comptera ici cinq) pour une différence (mais massive et essentielle).

Cinq ressemblances

Une écoute conditionnée

Il y a d'abord que, de même que l'écoute fidèle s'avère sous condition d'une foi-grâce déjà agissante, de même notre écoute musicale va s'avérer sous condition d'une *intension* déjà à l'œuvre.

Une écoute contagieuse

De même que l'écoute fidèle se révèle contagieuse (la prière, qu'est toute vraie écoute fidèle, est elle-même écoutée par Dieu), de même l'écoute musicale s'avérera contagieuse puisque l'écoute à l'œuvre est ce qui, à partir du moment-faveur, fait contagion auprès des auditeurs. L'écoute ne procède

pas d'une répartition stable de places (où l'un parle et l'autre écoute) mais d'une relation mobile où chacun à tour de rôle écoute selon un sens lui-même tournant de ce qu'écouter veut dire.

Une écoute expressive plutôt que réceptive

L'écoute fidèle est une expression de la foi; elle est moins une réception (d'une information ou d'un message : si message il y avait, de toutes les façons il ne pourrait être compris que selon une écoute fidèle) qu'une adresse, qu'une question adressée à Dieu (c'est en ce sens qu'un dire de Dieu ne peut dynamiser que celui qui épouse la question dont ce dire peut être la réponse). De même l'écoute musicale va différer d'une perception ou d'une audition qui reçoivent (avec l'extériorité que présuppose toute réception), pour être indexée d'une dimension active qui s'effectuera dans l'écoute à l'œuvre comme expression de l'*intension* musicale.

Un statut à la fois local et global

Comme la foi, l'écoute relève d'un principe à la fois local (un maillon d'une chaîne, une étape d'un parcours plus vaste) et global (elle participe de la consistance globale des différents enchaînements).

De la même manière, l'écoute musicale se révèle constituer à la fois une figure particulière du travail musical (à ce titre elle est localisable : on la différenciera par exemple de l'écriture-lecture ou du jeu instrumental) en même temps qu'elle nomme ce principe global de consistance de la musique qui autorise d'en parler comme *art de l'écoute* (et pas – du moins pas au même sens – comme d'un art de l'écriture ou d'un art instrumental).

L'écoute n'est pas une relation d'équivalence

Les écoutes fidèle et musicale d'abord ne sont pas des relations binaires (entre deux termes) mais *a minima* ternaires (l'écoute met en jeu au moins trois termes différents : chez Paul, la mission ou envoi, la prédication, le fidèle; en musique : l'œuvre, l'interprète, l'écouteur).

L'écoute est une relation qui n'est

- ni réflexive : ce n'est pas une relation de soi à soi (*on ne s'écoute pas*)^A;

A. Barth critique cette figure réflexive du fidèle comme constituant une pistéologie :

« Quelle erreur de réduire la théologie à une pistéologie. Comme si, au lieu de croire en Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, l'homme devait s'attacher plutôt à la foi de l'Église, c'est-à-dire

- ni symétrique : tout écouté n'est pas pour autant écouteur (*qui écoute n'est pas ipso facto écouté*) ;
- ni transitive : il ne s'agit pas d'arriver à écouter ce qu'est en train d'écouter celui qu'on écoute^A.

Une différence

À ce stade de notre investigation, la différence essentielle entre écoute fidèle et écoute musicale tient alors à l'intersubjectivité : s'il y a bien relation entre sujets différents (et même hétéronymes) dans l'écoute fidèle (a *minima* entre Dieu-sujet et l'homme-sujet/l'Église-sujet), par contre il n'y a pas place dans l'écoute musicale pour une telle intersubjectivité.

L'écoute musicale n'est pas une pratique intersubjective mais bien plutôt le processus même de constitution d'un sujet et d'un seul : l'œuvre comme sujet musical. Le musicien et le public ne constituent nullement un autre sujet ; ils désignent tout au plus une place. Et lorsqu'une œuvre en écoute une autre (ce qu'on analysera à l'occasion de notre examen du concert de musique^B), il faut comprendre cela moins comme une opération intersubjective que comme la circulation d'une même *intension* dans un seul sujet musical plus vaste (un Œuvre cette fois, fait de différents opus).

L'écoute musicale nomme la constitution d'un sujet proprement musical, non la mise en rapport de différents sujets qui lui préexisteraient.



NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Références

1. Bible de Jérusalem
2. Joël 3,5
3. *Commentaire de l'épître aux Romains*
4. § 835
5. *L'Épître aux Romains* (Labor et Fides, 1972)

croire finalement à sa propre foi et en témoigner !» (Introduction à la théologie évangélique; Labor et Fides, 1962 ; p. 80).

A. La contagion de l'écoute dont il a été question plus haut s'accompagne de sa déformation, non d'un pur et simple transfert (l'écoute n'est pas plus un transfert qu'elle n'est une réception).

B. Cf. A.X

I. L'ŒUVRE MUSICALE ET SON ÉCOUTE

6. pp. 366-367
7. § 836
8. Tome XI des Œuvres complètes. *Labor et Fides* (1983); pp. 144...
9. § 836
10. § 842
11. VI.480
12. II.543
13. Œuvres complètes. Direction M. Raulx – Bar-le-Duc, Éd. Louis Guerin (1871)
14. VI.270
15. Par exemple : *Sliding Piece Puzzles*, Edward Hordern *Recreations in Mathematics* – Oxford University Press, 1986)
16. *Journal* (Pléiade; tome I, p. 845)
17. *id.* (tome II, p. 392)
18. *Journal* (Gallimard; tome I, p. 385)